



La crise s'aggrave. Elle touche de nombreux secteurs de la production. Demain, par la force des choses, c'est le secteur de la distribution et des services qui sera atteint. En même temps, qu'elle s'aggrave, la crise évolue. La bourgeoisie au pouvoir s'efforce de ralentir le rythme de l'inflation en diminuant le pouvoir d'achat des travailleurs. Son plan de sauvegarde est de faire consommer moins pour exporter davantage. Mais il ne dépend pas seulement d'elle d'accroître les exportations. Tous les grands pays capitalistes s'acharnent à étendre leurs marchés et à en conquérir de nouveaux. La France n'est pas le mieux placé dans cette course à l'exportation (sauf pour les armements). Elle vient d'être évincée pour une grande part de l'immense marché soviétique par l'Allemagne fédérale.

Ralentir la hausse des prix en « refroidissant » l'activité économique, cela veut dire que le nombre de faillites, d'une part, celui des chômeurs de l'autre, ne cessera pas d'augmenter. Dans l'agriculture où, paradoxalement, les prix baissent à la production, alors qu'ils montent à la consommation. Dans l'industrie, où sont touchées non seulement des petites et moyennes entreprises, mais aussi des firmes importantes (Néogravure) lâchées par leurs supports financiers (Paribas) en raison de leur rentabilité jugée insuffisante, ainsi que certaines firmes multinationales (Idéal-Standard, Simca-Chrysler).

L'axe central de la lutte se déplace. Sans abandonner pour un instant la lutte contre la vie chère, l'attention se fixe sur le problème de l'emploi. Cela va de soi puisque le danger le plus grand et le plus immédiat vient de là. Pour rassurer les travailleurs, on écrit beaucoup dans la presse bourgeoise que cela va plus mal dans les autres pays et que, notamment en Allemagne fédérale, le nombre de chômeurs atteindra cet hiver le million.

Et en France ? On a dénombré plus de 500 000 demandes d'emploi non satisfaites. On est loin du compte. Car n'est pas chômeur tout travailleur sans emploi. Il faut remplir certaines conditions pour être admis au bénéfice de l'indemnité

officielle. C'est ainsi qu'un nombre considérable de travailleurs n'y ont pas droit. Ce sont les jeunes à la recherche du premier emploi ; on leur promet une indemnité d'attente ; jusqu'à maintenant aucune mesure n'a été prise en leur faveur. Ce sont des femmes qui, pour élever leurs enfants, avaient été obligées, en l'absence de toute aide collective, d'arrêter leur travail pendant plusieurs années et qui en recherchent parce qu'un seul salaire ne suffit plus à nourrir la famille, sans parler de celles dont le mari a perdu son emploi. Ce sont les ouvriers du bâtiment embauchés pour la durée d'un chantier. Ce sont les travailleurs temporaires, ces pompiers du plein emploi, dont le rôle s'amenuise avec l'extension du chômage. Ce sont les travailleurs à temps partiel ne justifiant pas d'un nombre d'heures suffisant. Ce sont enfin de nombreux ouvriers étrangers, en situation plus ou moins irrégulière.

Les arrières pensées du pouvoir

On dénombre actuellement en France, si l'on tient compte de tous ces « exclus », environ 850 000 chômeurs, sans compter ceux dont la durée de travail a été réduite, parfois de moitié. Pour éviter les affrontements violents, le patronat a conclu avec les confédérations syndicales un accord important, garantissant aux travailleurs, licenciés pour des raisons d'ordre économique, une indemnité devant atteindre 90 %

Stratégie du pouvoir et réponse ouvrière

de leur salaire brut pendant un an. Cet accord apporte en effet des apaisements à de nombreux travailleurs. Mais il est loin d'être général. C'est ain-

si, par exemple, que les travailleurs de la presse n'y sont pas actuellement inclus. Ce sont surtout les employés non statutaires du secteur public qui en sont exclus. Or, leur nombre est considérable. On promet d'étendre aux auxiliaires du secteur public le bénéfice de cet accord. Jusqu'à présent cette mesure n'a pas été prise. Ajoutons, pour compléter le tableau, que les modalités de paiement et la part de l'Etat n'ont pas encore été fixées.

Chirac, devant les remous qui secouent le secteur public et nationalisé, a promis de titulariser les auxiliaires. C'est un progrès. Mais à quel rythme ? Sur 31 000 instituteurs, 6 000 seront intégrés d'ici la rentrée scolaire de 1975-1976. Il faudra au moins cinq ans pour résorber l'auxiliarat dans l'enseignement primaire ; quant au secondaire et au supérieur, rien de précis n'a été décidé. Que dire alors des postiers auxiliaires qui sont 90 000 et à qui on offre l'intégration de 6 000 ! A ce rythme, cela durera quinze ans ! Que dire des auxiliaires des municipalités, départements et autres organismes officiels, dont le budget dépend de l'Etat. Combien de temps faudra-t-il pour leur assurer la stabilité de l'emploi ?

Le gouvernement cherche surtout, dans le secteur public et nationalisé, à désamorcer les mouvements revendicatifs déjà annoncés ou en préparation. Il a accordé 4 % aux cheminots, espérant éviter des arrêts de travail. Il ne semble pas qu'il y soit parvenu. A la suite de l'exemplaire grève des P.T.T., tout ce secteur bouge. Après les mineurs lorrains, l'ensemble de cette profession sacrifiée depuis des années aux impératifs du profit des pétroliers, se prépare à l'action. Sans préjuger de l'ampleur que prendront ces mouvements, où les cheminots, électriciens et gaziers s'engagent à leur tour, on peut affirmer que les travailleurs de l'Etat et des services publics ne se contenteront pas de quelques petits aménagements de leurs conditions de travail et de leur pouvoir d'achat.

Face à cette situation, le gouvernement traîne les pourparlers dans les P.T.T., fait des offres insuffisantes ; il compte fatiguer les grévistes et dresser contre eux les usagers. Tel fut son dessein lors des grèves à l'O.R.T.F. où il est arrivé à décourager les auditeurs et à les détourner de soutenir l'action des travailleurs, tant pour la liberté de l'information et la qualité de la production que pour la défense de leurs revendications. Il a pu, grâce à cette tactique, faire éclater l'O.R.T.F. sans rencontrer la désapprobation du public. Il a

fait, en atomisant ce grand service public, le premier pas vers sa privatisation. On peut se demander si de telles arrière-pensées n'inspirent pas le gouvernement dans le conflit des P.T.T., alors que s'organise la distribution privée du courrier et que de grandes firmes visent à s'emparer, sous quelque forme que ce soit, des télécommunications, seules rentables, en laissant le secteur postier, déficitaire, entre les mains de l'Etat.

Il importe de déjouer de telles manœuvres de division en organisant la solidarité entre les grévistes et les usagers sous une forme à déterminer par les intéressés eux-mêmes et qui pourrait être, selon les cas, soit un comité de soutien, soit un comité de liaison, toujours en accord avec les syndicats

Le chômage organisé

Si nous insistons sur ces aspects inquiétants du marché du travail, c'est parce qu'on s'efforce, du côté du gouvernement et du patronat, par des déclarations lénifiantes, d'apaiser l'inquiétude des travailleurs, tout en les mettant en condition d'accepter le chômage comme quelque chose d'inévitable, comme une calamité naturelle, un incendie ou une inondation. En réalité, on organise le chômage, on crée une armée de réserve pour faire peser sur ceux qui travaillent la menace du licenciement, pour les rendre plus dociles, plus soumis à l'arbitraire patronal.

Contre cette tentative concertée de rejeter sur les travailleurs les charges de la crise, l'action solidaire peut et doit s'engager, et cela sur deux plans. Celui de la défense de l'emploi ; celui de la défense des chômeurs. Bien entendu, les deux actions sont indissociables, sinon le patronat dresserait les chômeurs contre les ouvriers au travail et inversement. Cette action solidaire, que préconise les centrales syndicales, ne peut pas se limiter à la seule DEFENSE c'est-à-dire à des luttes défensives. Elle doit, pour être efficace, s'attaquer au caractère même de la production : déboucher sur la coordination des luttes ; trouver son expression concrète dans le contrôle ouvrier à l'usine, et populaire hors de l'usine ; aboutir enfin à la création d'organes de contrôle, de comités d'action de toutes sortes, sans jamais chercher à les substituer aux syndicats.

Conjuguer les actions offensives en vue de la restructuration de certaines branches économiques et de la réorientation de certaines productions (par exemple des moyens de transports en commun au lieu des voitures individuelles) avec les actions défensives pour le maintien de l'emploi et pour la protection des chômeurs, cela paraît difficile et cela l'est effectivement. Mais il n'existe pas d'autres moyens de lutte efficace contre les effets de la crise.

Adapter les moyens de lutte

Première ligne de combat : refus de licenciement. L'exemple de Lip, sans être imité servilement, devrait encourager des initiatives dans le même sens. A Néogravure, où la grève avec occupation a obligé le ministre à sortir de son indifférence, le contrôle de la gestion et le calcul rationnel des prix de revient devraient permettre de garder les clients qui s'expatrient, d'autant plus aisément que certaines imprimeries de ce groupe disposent d'un outillage ultra-moderne. Encore une fois, il ne s'agit pas d'appliquer partout le slogan de Lip : « On produit, on vend, on se paye », mais d'examiner les conditions concrètes de gestion et, au besoin, de réorienter la production, toujours sans contrôle ouvrier.

Là où de telles formes d'action ne peuvent être appliquées, le maintien de l'emploi, ou, si impossible, son remplacement par un emploi équivalent, doivent constituer l'objectif principal. Déjà, cette revendication se généralise spontanément. Le droit au travail, inscrit dans le préambule de la Constitution, est pris au sérieux par les travailleurs ; il prime pour eux le droit au profit.

D'où la tendance à l'occupation dès qu'une entreprise est menacée de fermeture. Parfois, les « forces de l'ordre » interviennent pour faire évacuer les entreprises occupées (Faulquemont), mais les précédents se multiplient et même les magistrats commencent à admettre l'occupation comme une forme d'action revendicative. A la légalité, devenue lettre morte, et de plus en plus difficile à appliquer, se substitue une légitimité prolétarienne qui tend à devenir une nouvelle légalité. La crise extériorise les virtualités des rapports sociaux réels, dissimulées par les lois d'une époque révolue.

Seconde ligne de combat : protéger ceux qui ont perdu leur travail ou qui, tard venus, ne l'ont pas trouvé. Pour eux, il faut exiger l'inscription

de tous les sans-travail à l'Agence Nationale pour l'Emploi, la suppression des différentes restrictions qui empêchent nombre de chômeurs de toucher leur indemnité. La création des comités de contrôle de l'emploi, de chômeurs, ou des comités paritaires de l'emploi pourrait être envisagé, selon le lieu ou la profession, toujours en liaison étroite avec les syndicats et les comités d'entreprise, afin d'empêcher toute friction ou même toute incompréhension entre ceux qui travaillent et les sans-travail.

Enfin, pour ceux dont les ressources sont réduites, on pourrait envisager le moratoire de paiement aussi bien en ce qui concerne le loyer, que le remboursement du crédit de l'accession à la propriété, ou le paiement de dettes contractées lors de l'achat des appareils ménagers, des voitures, etc.. Cette forme de défense du pouvoir d'achat ne pourrait intervenir que sur l'initiative des intéressés et en accord avec les organisations ouvrières.

Unité anti-capitaliste

Nouveaux objectifs et moyens d'action, la crise précipite leur adoption et leur application par les travailleurs. Pas toujours, ni partout. Dans nombre de cas, elle favorise le repli sur des formes traditionnelles, « éprouvées » de lutte ou même le recul devant la grève. D'où la réserve des syndicats à lancer des actions et leur tendance à attendre que l'initiative et la décision viennent de la base. Il serait d'ailleurs insensé de vouloir imposer ce qui doit surgir de la masse, correspondre à une prise de conscience, à l'approfondissement des antagonismes de classe.

Plus que jamais, en période de crise, les travailleurs aspirent à l'unité, redoutent de se laisser isoler. D'où l'importance accrue de notre projet de pacte d'unité d'action de toutes les organisations ouvrières, tant politiques que syndicales. Un tel pacte, permettrait de donner aux actions défensives une dimension offensive, de caractère anti-capitaliste.

C'est en s'efforçant d'infléchir les décisions syndicales dans le sens de nouveaux objectifs et moyens de lutte que les militants du courant révolutionnaire feront avancer, au sein du mouvement ouvrier global, l'idée du contrôle et de l'autogestion. La crise, avec toutes ses conséquences et ses péripéties, permettra à la longue de faire progresser cette conception de la lutte pour le socialisme.

Victor FAY □